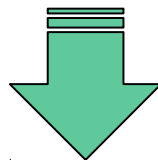


Critères spécifiques au parcours « Intervention Psychosociologique, Travail et Santé » (IPTS)

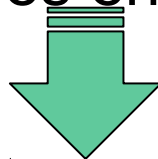
1) Phase d'admissibilité : niveau académique général (moyenne générale de L3 cette année)



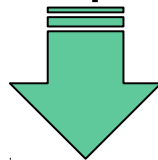
Environ 80 (+/-10) étudiants avec les meilleurs résultats présélectionnés parmi ceux candidatant au parcours

2) Phase d'admission en deux temps

Les 80 dossiers sont examinés en détail (+ candidatures particulières)



Environ 40 candidats convoqués pour un entretien devant jury composé d'enseignants du parcours et de professionnels



18 candidats admis dans le parcours (+ liste complémentaire)

Critères spécifiques au parcours « Intervention Psychosociologique, Travail et Santé » (IPTS)

Éléments plus particulièrement examinés lors de la phase d'admission :

- Dossier académique :

- Pas de traitement de faveur systématique pour les étudiants ayant les meilleurs résultats dans les UE plus « sociale » de la licence (recherche d'un bon niveau homogène). Toutefois, avoir des mauvaises notes dans ces UE posera forcément question.
- TER / stage :
 - ⇒ résumés clairs, structurés, concis (1 page chacun), doivent mettre en avant ce qui est en rapport avec le choix d'IPTS.
 - ⇒ Souhaitable d'avoir fait les deux mais pas exigé cette année (changement de maquette de formation, cas particuliers...) : donc pas de traitement de faveur pour les étudiants ayant fait les deux cette année.

Critères spécifiques au parcours « Intervention Psychosociologique, Travail et Santé » (IPTS)

Éléments plus particulièrement examinés lors de la phase d'admission :

- Lettre de motivation (2 pages maxi) :
 - Faire apparaître un authentique et substantiel intérêt pour les thèmes du travail et de la santé : ce qui vous interroge, vous attire et pourquoi.
 - Faire ressortir un projet professionnel en élaboration / maturation : type de secteur, type de structure, type de public etc. et pourquoi
 - Faire ressortir en quoi vos différentes expériences de vie (en lien avec votre formation, avec le monde professionnel, associatif, personnel etc.) ont nourries vos intérêts et ce projet en élaboration => à ce niveau stage(s) et TER peuvent être évoqués
 - Faire ressortir un réel effort de « projection vers l'avenir » : pistes de stage concrètes, de thème(s) de mémoire de M1 et expliquer pourquoi

Critères spécifiques au parcours « Intervention Psychosociologique, Travail et Santé » (IPTS)

Éléments plus particulièrement examinés lors de la phase d'admission :

- Entretien devant jury :

- 10 minutes de présentation de votre candidature, 10 minutes de questions-réponses avec les membres du jury.
- But : préciser des éléments de votre dossier, mettre en avant ce qui vous semble important, valoriser votre candidature
- Éléments plus examinés :
 - cohérence de la candidature (liens entre projet, dossier et IPTS)
 - capacité à répondre aux questions
 - capacité à réfléchir aux problématiques « travail / santé »
 - énergie, motivation, esprit d'engagement, capacité à d'emblée s'investir dans le parcours